

# Normand Caron remporte Saint-Jean-Port-Joli

Le conseiller sortant M. Normand Caron a remporté l'élection à la mairie de Saint-Jean-Port-Joli contre M. Richard Pelletier avec 65,3% du vote. Il avait déjà été maire de 1999 à 2003.

MAURICE GAGNON

Monsieur Caron a obtenu 875 voix contre 464 pour monsieur Pelletier. Le poste de conseiller no 5 était aussi en élection. Madame Lyne Jacques a remporté la victoire avec 793 voix (59,36%) contre 332 (24,85%) pour monsieur Jacques Tanguay et 211 (15,79%) pour monsieur Viateur Gagnon.

Rejoint par téléphone à la suite de l'annonce de sa victoire, monsieur Caron était visiblement très heureux des résultats. « On a travaillé fort », disait-il, convaincu que les gens ont voté sur les idées et le programme électoral qu'il a présentés en début de campagne.

Selon Normand Caron, « il y a des messages qui ont été passés durant la campagne, tant de la part des citoyens que de ses opposants, et ils ont été entendus. » L'un d'eux touche la consultation des citoyens. Le maire

élu croit qu'il faut davantage sortir du cadre d'une réunion du conseil pour consulter les gens.

Au début de son mandat, Normand Caron présentera son programme aux membres du conseil municipal pour voir de quelle façon celui-ci entre dans leur vision. « On doit travailler pour le long terme », dit-il.

Monsieur Caron a identifié la question de la sécurité routière comme sa priorité. Il entreprendra entre autres des démarches avec le ministère des Transports pour sécuriser la sortie de l'autoroute 20 et le coin des routes 132 et 204. L'implantation du sens unique dans le secteur du quai pourrait aussi faire partie des discussions.

Le développement résidentiel et industriel sont aussi en tête de ses priorités.



Normand Caron (photo courtoisie)

# Céline Avoine et son équipe élues à Sainte-Perpétue

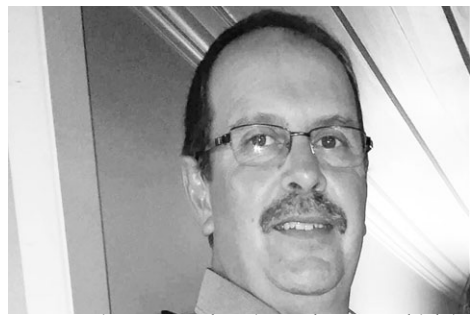
Toute l'équipe de madame Céline Avoine, ainsi qu'elle-même, dirigera la municipalité de Sainte-Perpétue dans L'Islet. Madame Avoine a remporté ses élections avec une majorité de 393 voix, soit avec 590 votes contre 197 pour Jacques Bois.

Les conseillers de son équipe Pierre Harton, Donald Toussaint, Gérald Melanson, Stéphanie Lizotte, Denis-Paul Ouellet et Guy Joncas ont été élus par de bonnes majorités, excepté pour Stéphanie Lizotte qui est suivie de près par Sébastien Ouellet avec 414 voix contre 373. 55,9 % de la population de Sainte-Perpétue a voté.

Mme Avoine croit que le travail de terrain a été important pour la victoire de son équipe. Les gens voulaient voter et acceptaient de faire la file lors du vote par anticipation et le jour du scrutin, dit-elle. Il était aussi important pour elle que les conseillers soient motivés et désireux de s'impliquer. En 2018, les travaux d'aqueduc et d'égout sur l'avenue de l'aqueduc font partie des priorités. (S.G)



# Ghislain Deschênes réélu à Saint-Aubert



Le maire sortant de Saint-Aubert, M. Ghislain Deschênes, a été réélu devant son opposant Marcel Langlois, le 5 novembre dernier.

M. Deschênes a remporté l'élection par

493 voix contre 265 pour M. Langlois. Tous les conseillers sortants aux sièges 3 (Pierre Dumas), 4 (David Racine) et 6 (Michel Paré) ont également été réélus. De son côté, le candidat au poste no 1, le conseiller sortant Sébastien Charrois, avait été élu sans opposition, tandis que le candidat au siège no 6, M. Alain Bélanger, fera son entrée au conseil municipal.

Heureux de sa réélection, M. Deschênes a mentionné vouloir continuer le travail amorcé au sein de la municipalité et le retour de « la paix » à Saint-Aubert.

Au cours des quatre prochaines années, il compte doter sa municipalité d'une nouvelle ca-

serne d'incendie, puisque celle actuelle datant de 1975 est désuète. « On en parle depuis plusieurs années maintenant. Il y a des plans qui ont été faits. Reste à déterminer le coût total du projet. On veut aller de l'avant avec ça au cours du prochain mandat », a-t-il rappelé.

De son côté, le candidat défait, M. Marcel Langlois, qui avait été élu conseiller en 2016, a tenu à féliciter le maire élu. « Une défaite reste une défaite, mais je suis heureux que les gens soient sortis voter en grand nombre », déclarait-il.

Il s'engage à continuer à suivre la politique municipale de Saint-Aubert même s'il ne siège plus au conseil municipal. (M.P)

## Placotages

### Portes ouvertes

Le jeudi 16 novembre 2017 de 18 h 30 à 20 h 30 se tiendra la SOIRÉE PORTES OUVERTES du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM). Les futurs collégiens, leurs parents et toute la population sont invités à participer.

### Participation familles

L'organisme participation familles remercie les commanditaires et tous ceux qui ont participé à la Fête de la Famille de Saint-Onésime-d'Ixworth, le 9 septembre dernier.

### Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb conseil 2941 de Saint-Pascal tiennent à remercier les per-

sonnes présentes lors du délicieux Brunch fraternel du 15 octobre 2017 au Club Les Belles Pistes. Une mention spéciale au chef Jacques Lavoie et aux bénévoles qui ont fait de cette activité un succès.

### Patin artistique

La 26e édition de la Compétition «Invitation Côte-du-Sud» aura lieu du 10 au 12 novembre. L'événement de patinage artistique a lieu à Saint-Jean-Port-Joli.

### Salon du cadeau

Le Cercle de Fermières de Ville L'Islet vous invite à visiter son Salon du Cadeau les 11 et 12 novembre prochain au Centre Social de L'Islet (247, Boul. Nilus-Leclerc, L'Islet). Plus de 25 artisans y seront pour vous sug-

gérer des idées cadeaux pour Noël. Tirage de prix pour les visiteurs. Entrée gratuite! Pour informations : Marie-Thérèse 418-247-7436

### Promo Plastik

Le samedi 11 novembre, de 13 h à 16 h, Promo Plastik de Saint-Jean-Port-Joli ouvre ses portes dans le cadre des semaines de l'économie sociale de la Table Régionale de l'Économie Sociale de Chaudières-Appalaches. De plus, Promo Plastik fête son 25e anniversaire. Bonhomme Carnaval sera présent de 14 h à 14 h 30.

### Cinq générations

Mme Jeanne Bossé Anctil (Gérard) de Mont-Carmel est très fière de vous présenter une 5ème génération. Ici en compagnie

de sa fille Marielle, de sa petite-fille Josée, de son arrière-petite-fille Jessie et de son arrière-arrière-petit-fils Jacob Laplante, né en septembre dernier. Crédit Photo : Michèle Lemieux Photographie, Kamouraska



**Le Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706

901C, 4<sup>e</sup> Avenue,  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734

[www.leplacoteux.com](http://www.leplacoteux.com)

Financé par le gouvernement du Québec | **Canada** | Impression **tc** • IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL | Distribution **publi soc**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
Louis Turbide (poste 105)  
direction@leplacoteux.com

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Maurice Gagnon (poste 104)  
journaliste@leplacoteux.com

**JOURNALISTE PIGISTE**  
Stéphanie Gendron

**CARICATURISTE : Métyvié**

**WEBMESTRE**  
Maxime Paradis (poste 103)  
web@leplacoteux.com

**VENTES**  
Pierre Dumais (poste 122)  
pierre@leplacoteux.com

**Édith Lévesque** (poste 108)  
edith@leplacoteux.com

**ADMINISTRATION**  
Brigitte Dionne (poste 102)  
administration@leplacoteux.com

**PRODUCTION**  
Marjorie Ouellet, coordonnatrice (poste 111)

**Manon Brousseau** (poste 106)  
montage@leplacoteux.com

**RÉCEPTION - PETITES ANNONCES**  
Brigitte Dionne (poste 101)  
petitesannonces@leplacoteux.com

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Claude Gagnon, président  
Luc Morneau, vice-président  
Gilles Guilbert, secrétaire  
Louis Grenier, directeur  
Édith Lévesque, directrice

**TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706**

Édition Kamouraska-L'Islet **18 325 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

**ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses**

**hebdo** QUÉBEC Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.